

Quel regard porter sur les Grandes Lignes?

Autor(en): **Rey, Michel**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Collage : Zeitschrift für Raumentwicklung = périodique du développement territorial = periodico di sviluppo territoriale**

Band (Jahr): - **(1995)**

Heft 1

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-957525>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Quel regard porter sur les Grandes Lignes?

► **Michel Rey,**
Secrétaire général
de la C.E.A.T., Lausanne

*Les trois fédérations
suisses de l'AT ont chargé
un groupe de travail à
préparer une prise de
position commune,
relative aux "Grandes
Lignes".*

*Eine Arbeitsgruppe aus
Mitgliedern der drei
schweizerischen Planer-
verbände bereitet eine
gemeinsame Stellung-
nahme zu den "Grund-
zügen der Raumordnung
Schweiz" vor.*

*Plus d'informations
Weitere Informationen
ab 15.3.1995*

BSP/FUS
Sekretariat
Schänzlihalde 21
3013 Bern
Tel. 031 332 65 12
Fax 031 332 14 28

► **Michel Rey**

Citoyen suisse: ton territoire... fout le camp

Le document est à la fois provocateur dans le constat mais prudent dans les propositions. Provocateur, car il met le doigt sur un problème réel: l'urbanisation de ce pays se fait de manière désordonnée pour ne pas dire anarchique et le territoire se banalise. Certes, il y a des nuances à apporter suivant les régions et cantons. «Le territoire fout ... le camp» semblent dire les auteurs du document. Et la conjoncture économique actuelle risque d'accroître cette tendance. Que ne va-t-on pas faire pour attirer de nouveaux habitants ou créer des emplois? Le territoire n'est pas une ressource inépuisable. Or, il n'a pas de lobby et chacun se sent autorisé à l'utiliser pour réaliser son projet. Et la Confédération de crier «casse-cou», dans ses Grandes Lignes (GL), de préconiser une stratégie pour maîtriser l'urbanisation du pays.

De la nécessité d'un débat politique

Les GL constituent une initiative politique qu'il convient de saluer et de soutenir. Elles sont une opportunité pour ouvrir le débat sur le rôle de notre territoire en vue d'assurer, à l'avenir, la qualité de notre cadre de vie et le maintien de la capacité concurrentielle de notre économie. Mais il faut impérativement quitter le caractère confidentiel de la consultation pour instaurer le débat sur la place publique. Il convient de dépasser le débat stérile sur la défense des intérêts catégoriels ou régionaux qui ne manqueront pas de s'exprimer dans la consultation. Alors tentons de contribuer au débat à travers ce regard sur quelques aspects – il y en a d'autres – des GL.

Les villes en réseau: pilier de la stratégie

Les GL soulignent à juste titre le rôle déterminant des agglomérations urbaines de notre pays. Compte tenu de la concurrence économique internationale et de l'intégration de notre pays au coeur de l'Europe, le réseau des villes suisses re-

présente le pilier central de cette stratégie. On peut partager cette option mais avec deux réserves qui suscitent des questions: l'une relative au réseau et l'autre aux relations avec le reste du territoire assimilé dans les GL aux zones rurales. La mise en place de ce réseau s'appuie essentiellement sur la politique des transports publics et surtout sur le chemin de fer. Avec les difficultés de financement et donc de réalisation du Rail+Bus 2000 et des transversales alpines, on peut avoir des craintes pour l'équilibre régional en Suisse. Le réseau ferroviaire se mettra en place entre les grandes agglomérations urbaines – là où les lignes sont rentables – et sera démantelé dans les régions périphériques du pays. A ce sujet, les GL sont muettes alors qu'elles devraient ouvrir le débat sur cet enjeu.

Une nouvelle approche nationale des problèmes régionaux

Les GL consacrent l'émergence d'une nouvelle politique fédérale pour l'organisation spatiale de l'espace national. Elles constituent le premier document fédéral qui affirme que la problématique du développement régional concerne toute la Suisse alors que jusqu'à maintenant la politique régionale de la Confédération s'est limitée aux régions à problèmes (de montagne ou menacées économiquement). On rappellera aussi que la loi fédérale sur l'aménagement du territoire ne fait aucune référence à la ville, le canton étant le partenaire privilégié de la Confédération en matière d'aménagement. Or les GL écrivent que «la Confédération doit réexaminer l'ensemble de sa législation et sa politique touchant au développement des villes et des agglomérations». S'agit-il de l'émergence d'une nouvelle approche fédérale des problèmes régionaux?

Un grand oublié: le reste du territoire

De grandes lacunes sont à relever dans la manière de traiter le reste du territoire. Les GL par-

lent de zones rurales ou de milieu rural. L'analyse est sommaire, déficiente car l'espace rural n'existe plus. Il y a différents espaces ruraux – on peut se demander si le terme demeure approprié – avec des caractéristiques et des fonctions spécifiques qu'il conviendrait de faire reconnaître. Les propositions de mesures donnent l'impression que la priorité est donnée à la protection plutôt qu'à la promotion et à la valorisation de ces espaces. Et tous les «ruraux» – vrais ou faux – auront beau jeu d'affirmer que les GL sont un instrument au service des villes et une stratégie pour faire des zones rurales une «réserve d'indiens».

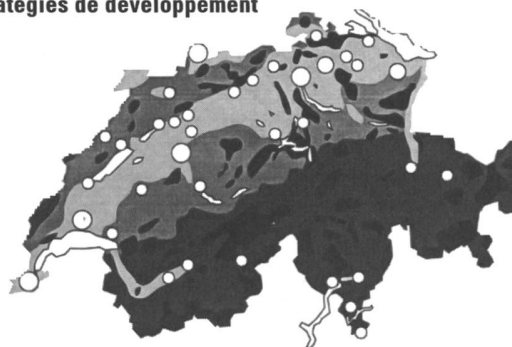
Certains vont demander aux GL de se soucier de la complémentarité entre ville et campagne afin d'éviter un débat stérile entre les partisans de l'une et de l'autre. Avec raison, mais l'enjeu est, à nos yeux, ailleurs et il est de taille: les GL ne font pas ressortir clairement que les disparités régionales changent de nature – elles ne sont plus seulement économiques mais aussi de nature sociale, écologique, etc. – et sont en train de remodeler notre territoire national. Et sur ce sujet, les GL doivent étoffer leur constat et surtout donner des informations pertinentes pour montrer l'émergence des nouvelles interdépendances spatiales en Suisse, avec à terme les espaces gagnants et perdants. Les régions à problèmes de demain ne seront pas nécessairement identiques aux régions périphériques et défavorisées d'aujourd'hui.

Y a-t-il un capitaine sur le bateau de l'aménagement?

Les GL sont d'abord un instrument au service de la Confédération pour ses propres activités de planification et pour l'application de ses politiques sectorielles. La mise en oeuvre de la stratégie doit être différenciée suivant les spécificités cantonales et elle doit s'appuyer sur la collaboration et la coordination. Qui peut ne pas être d'accord avec cette option?

Mais l'une des causes du constat fait sur l'évolution anarchique de l'urbanisation de notre territoire n'est-elle pas à mettre sur le déficit d'une volonté politique de concertation en aménagement? Là également les GL sont d'une extrême prudence. Normal, peut-être, car avant d'aborder ce thème explosif de l'arbitrage politique, il y a lieu de lancer le débat sur les enjeux du territoire. Mais on doit déplorer que les GL ne disent rien sur l'efficacité de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire et des plans directeurs cantonaux pour maîtriser cette urbanisation désordonnée? Le partage des compétences entre Confédération, cantons, régions et communes demeure-t-il pertinent en matière d'aménagement pour mettre en oeuvre la stratégie proposée? La question doit faire partie du débat public, sinon la stratégie restera dans les tiroirs des administrations. ■

Stratégies de développement



Stratégies de développement dans les zones rurales

Form d'intervention

■ Rénover l'habitat et moderniser l'économie, diminuer l'intensité de l'exploitation agricole	<i>organisation</i>
■ Préserver les paysages agricoles traditionnels favoriser l'exploitation agricole extensive	<i>maintien de l'équilibre</i>
■ Préserver l'agriculture de montagne, encourager un tourisme de qualité	<i>développement</i>
■ Territoires à protéger en priorité	<i>protection</i>
○ Pôles d'urbanisation	

Source: Office fédéral de l'aménagement du territoire, 1994

Bref résumé des "Grandes Lignes"

Les Grandes Lignes (GL), actuellement mises en consultation, doivent servir de base à la coordination des plans d'aménagement de la Confédération et des cantons. Elles doivent aussi stimuler la discussion sur l'avenir de notre espace en Suisse. Les GL partent d'un constat: le pays connaît une extension de l'urbanisation dans les campagnes et une concentration des activités économiques dans les grandes agglomérations urbaines. Depuis la guerre, les besoins en surface ne cessent de croître et la construction se disperse sur tout le territoire. Le phénomène est national, avec bien évidemment des spécificités régionales.

Pour les GL, notre pays ne peut plus, à l'avenir, se permettre de brader son territoire et de laisser libre cours à un développement anarchique de l'habitat et des activités économiques. Il en va de la qualité de la vie, de la capacité concurrentielle de nos entreprises et de la sauvegarde de nos paysages. Une stratégie est nécessaire pour maîtriser le développement spatial de notre pays et l'organisation de son territoire. Cette stratégie ne peut venir «d'en haut», imposée par la Confédération. Elle ne peut être que concertée et différenciée pour tenir compte de la diversité topographique du pays et de sa structure fédéraliste.

La Suisse n'est donc plus un pays aux caractéristiques rurales mais apparaît bien plus comme un territoire très urbanisé. Aussi les GL proposent-elles une stratégie de développement – différenciée selon les régions et cantons – axée sur la création d'un réseau des villes suisses en vue de maintenir, à l'échelon national, une structure décentralisée de l'urbanisation. Ce réseau s'appuie essentiellement sur la politique des transports publics, notamment le chemin de fer (Rail + Bus 2000, transversales alpines). Cette stratégie préconise également une urbanisation contenue dans les limites du tissu bâti en vue d'améliorer la qualité de l'habitat et de préserver les paysages surtout naturels.

Tout un programme d'action que la Confédération entend mettre en oeuvre en étroite collaboration avec les autorités cantonales et communales, car c'est à ces dernières qu'appartiennent les compétences juridiques en matière d'aménagement du territoire. Elle veillera, quant à elle, à orienter ses différentes politiques sectorielles (transport, agriculture, formation, développement régional, tourisme, finances, etc.) de manière à concrétiser cette stratégie. La coordination et la coopération sont deux conditions à réunir pour assurer le succès de sa mise en oeuvre.